



Siège social :

MAISON DES ASSOCIATIONS  
34, rue des Héros  
67610 LA WANTZENAU

Tél. & Fax : 03.88.96.22.44

**TESSIN - REFUGE GARZONERA  
SAMEDI 4 et DIMANCHE 5 MARS 2000**

Garzonera, rien qu'à son évocation, chante avec des accents d'Italie. On sent que son vieux poêle exhale des odeurs de Pasta arrosées de chianti. Eh oui, le Tessin s'offre aux randonneurs, sitôt passé la bouche du tunnel du St Gothard. A l'entrée du Val Leventina, le village de PIOTTA prélude à une très belle ascension. Le hameau de GIOF, abandonné l'hiver, veille sur le calme des lieux. Épicéas, mélèzes, Pins, tout concourent à l'harmonie des lieux.

**1<sup>er</sup> jour** : départ de PIOTTA (1386 m) ↗ 1000 m - 3 à 4 heures

**2<sup>ème</sup> jour** : Ascension du MOTO DEL TORE (2 218 m) par LAGO DI PRATO. Suivant condition météo, possibilité d'ascension du PASSO SASSELO (2 334 m) Descente par GIOF et AMBRI.

**Dénivelé** : ↗ 218 m ou 334 m - 1h30

↘ 1 218 m ou 1 334m - 3 à 4 heures

**Thèmes** : Traces d'animaux, l'originalité du Tessin, la montagne selon le versant (ubac-adret)

**Niveau** : débutants ayant une bonne forme physique et une pratique régulière de la randonnée

**Matériel** : 2 bâtons de ski - guêtres  
Les raquettes et ARVA sont fournies par le CLUB.

**Observation** : Repas midi : tiré du sac. Prévoir des francs suisses.

**Départ** : samedi 6h00 Parking BAYER

**Retour** : dimanche en soirée

**Délai d'inscription** : Merci de respecter la date du 25 février 2000.

possibilité de couchage pour 20 personnes (maxi 25 si vous n'êtes pas difficiles)  
donc ne traînez pas pour l'inscription

**PRIX** : comprenant guide - transport - repas du soir + petit déjeuner



MEMBRE(S)	: 470,00 F
JEUNES - 16 ANS	: 430,00 F

**Renseignements et inscription** : Au siège du Club -Permanence le vendredi soir à partir de 20h00. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter François BOURDAIRE ☎ 03.89.27.22.89.

✂-----

Sortie « TESSIN - GARZONERA » - 4 et 5 mars 2000

Bulletin de participation à RENOVER ACCOMPAGNE DU REGLEMENT POUR LE 25 FEVRIER 2000

Nom : ..... Prénom.....

Nombre de personnes :

..... MEMBRE(S) à 470,00 F = .....

.....JEUNE(S) à 430,00F = .....

Paiement de .....francs effectué par (entourez votre choix) :                      Chèque                      Espèce

ASSOCIATION INSCRITE AU TRIBUNAL D'INSTANCE DE BRUMATH SOUS LE N° 654 VOLUME XII

Compte bancaire : CMDP La Wantzenau n° 151 670 40

